



Surface habitable surévaluée

Par **GaiusBaltar**, le **22/02/2010** à **15:11**

Bonjour,

j'ai signé un bail de location mi décembre 2010.

Sur l'annonce immobilière et sur le bail il était indiqué 48m² habitable.

Une fois mes meubles installés, j'ai l'impression que l'appartement est plus petit que prévu. Je mesure et constate qu'il n'y a que 41m². Je contacte la propriétaire qui m'assure que je me trompe. Lorsque je lui demande une copie des plans, elle avoue que l'appartement fait 41,52 m².

Que faire pour renégocier le loyer? Une procédure amiable suffit-elle ou dois-je porter l'affaire en justice?

Merci de votre aide.